



## CARTER CYLINDRES DU MOTEUR

CODE FAMILLE: 31494

Le carter cylindres fait partie intégrante du moteur. Le trio composé des pistons, des bielles et du vilebrequin, permet à l'énergie produite par le carburant (explosion) d'être transformée d'un mouvement de translation à un mouvement de rotation, ce qui entraîne les roues.







- Remplacement systématique des pièces en mouvement : ensemble de pistons, segments, etc., garantissant un taux de compression et une consommation d'huile et de carburant identiques à ceux d'un moteur d'origine MOPAR
- Vérification du niveau sonore (doit être identique à celui d'une pièce d'origine MOPAR)
- Vérification de la conformité avec les systèmes électroniques, d'injection et d'échappement

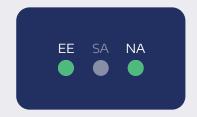


Le carter cylindres doit être remplacé lorsque :

- Le moteur émet un bruit de claquement à l'accélération
- Le moteur consomme de l'huile
- La courroie de distribution est cassée
- Il y a une perte de puissance et moins de compression



- Radiateur de refroidissement
- Turbo, si équipé
- Kit de distribution
- Pompe à eau
- Kit d'accessoires (galets tendeurs + courroie d'alternateur)
- Embrayage
- Ligne d'échappement
- Culasse



Source: Évaluation du cycle de vie (LCA) Europe. Basée sur une étude européenne\* Économies de matériaux et CO2 non émis en moyenne comparativement à la pièce d'origine MOPAR neuve équivalente. Ces valeurs sont mentionnées uniquement à titre d'information correspondant à la pièce la

